

Mission:

L'ACMP-CGPM est une organisation syndicale représentative pour le personnel militaire. Elle se fixe pour but d'adhérer aux intérêts tant individuels que collectifs des militaires et des anciens militaires pour autant que ces intérêts découlent de l'exercice de la profession militaire.

L'ACMP-CGPM veut, en tant que partenaire fiable, rechercher les meilleures solutions possibles pour défendre les intérêts du personnel, sans perdre de vue le bon fonctionnement de la Défense.

L'ACMP-CGPM effectue ceci en tenant compte de la réglementation négociée, concertée et imposée et en tenant compte de la spécificité de l'emploi militaire.

La vision:

Comme ACMP-CGPM, nous voulons :

- pouvoir exécuter notre mission en toute indépendance sans conviction philosophique ou politique;
- former une solide chaîne de membres, de délégués et de dirigeants;
- être combatifs et défendre à tous les niveaux les intérêts individuels et collectifs ainsi que le bien-être général de nos membres;
- être représentatifs et prendre part aux négociations et à la concertation à tous les niveaux en ce qui concerne les conditions et les circonstances au sein desquelles les militaires doivent réaliser leurs tâches et missions;
- veiller aux droits statutaires des militaires et leur fournir les explications nécessaires relatives à l'application correcte de leurs obligations statutaires;
- être crédibles tant auprès des membres que des autorités avec lesquelles nous entrons en contact et, de cette façon, être perçus comme un partenaire social fiable;
- d'une manière régulière et correcte, informer nos membres en ce qui concerne les évolutions qui intéressent le personnel de la Défense;
- être une centrale de services auprès de laquelle les membres peuvent toujours adresser leurs questions spécifiques ou problèmes liés à leur profession;
- tendre vers des conditions de travail améliorées et acceptables pour les militaires, sans perdre de vue la spécificité de la profession militaire;
- donner la préférence absolue à un modèle de concertation dont le dialogue est l'élément central. Ceci n'exclut toutefois pas le fait que d'autres actions syndicales puissent être menées comme ultime arme pour étayer de légitimes revendications;
- montrer notre attachement à une solidarité et une coopération internationales avec des militaires d'autres nations;
- entretenir de bons contacts avec des organisations syndicales similaires des secteurs professionnels comparables.

Valeurs:

Pour être à même de réaliser au mieux notre mission et notre vision, nous sommes guidés par les valeurs suivantes :

- le respect de la diversité au sein de la communauté militaire et le respect pour la société dont la Défense fait partie;
- l'intégrité par-devant nos membres et nos interlocuteurs;
- la coopération au sein de tous les sous-ensembles de notre organisation et, en outre dans un esprit de solidarité;
- une attitude ouverte et communicative avec laquelle la prise de responsabilité n'est pas crainte;
- une volonté active et continue afin d'améliorer;
- la disponibilité et la serviabilité vis-à-vis des membres qui nous ont accordé leur confiance par la voie de leur affiliation.